



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ZACHARIE

DELIBERATION N° 2026-04/36

Nombre de conseillers **L'an deux mille vingt six**
le 28 avril à 19 heures
en exercice : 29 le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**
présents : 25 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de M. **FABRE Claude, 1^{er} adjoint**
votants : 29 Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 avril 2026

PRESENTS :

Mmes et MM., COULOMB Jean-Jacques, FABRE Claude, COLETTA Eliane, DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, MARTIN Gilles, MERLO Raymond, POZZI Monique, GEORGES Philippe, PEREZ Serge, LEANDRI Stéphanie, DEGIOANNI Jean-Marie, SCHIAPPAPIETRA Eric, COULOMB Isabelle, CRETELLO Karine, DEMOULIN Christophe, TRAPANI Virginie, ROMANOFF Juliette, MICHEL Laurianne, CENTOGAMBE-ROUX Annie, PASSEREL Claude, DEHIMI Lucien, VAN DER DONCKT Alexis, MARCHAND Charlène.

ABSENTS REPRESENTES :

M. INES Claude donne procuration à M. FABRE Claude.
Mme NAUDIN Nathalie donne procuration à M. MERLO Raymond.
M. DAMMA Frédéric donne procuration à Mme COLETTA Eliane.
Mme BONIS Valérie donne procuration à M. PASSEREL Claude.

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE TERRITOIRE D'ENERGIE VAR (TE83)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-7 et L5211-7 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 02 mars 2001 portant création du SYMIELECVAR ;
Vu l'article 5 des statuts du SYMIELECVAR du 06 décembre 2019 « composition du Comité Syndical » ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 avril 2024, portant sur le changement de nom du SYMELECVAR en TERRITOIRE D'ENERGIE VAR ;

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès de Territoire d'Energie Var ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations ;

Après cet exposé, le Conseil municipal :

- *décide de ne pas procéder au scrutin secret*

à l'élection des membres, parmi les listes de candidats présentées par les conseillers :

Sont candidats :

Liste A	Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
Liste B	- FABRE Claude	- TRAPANI Virginie
	- VAN DER DONCKT Alexis	- PASSEREL Claude

Ont obtenu :

Liste A : 23 voix

Liste B : 6 voix

Proclame élus comme délégués représentant la collectivité au sein du Syndicat Territoire d'Énergie Var – Symielec :

Titulaire :

- FABRE Claude

Suppléant :

- TRAPANI Virginie

Le Président



Claude FABRE

La Secrétaire

Eliane COLETTA